

10/12/2011

Questions à

Paul Daubié

Vice-président de l'association Familles en deuil d'un Enfant

« Une cérémonie dédiée aux enfants disparus »

Votre association organise le 11 décembre sa 5^e cérémonie dédiée aux enfants disparus. Combien de personnes avaient participé l'an passé ?

Une centaine, venue de tout le département. Cette cérémonie est l'occasion de tendre la main aux familles qui ont vécu ce drame de perdre un enfant. Notre association se veut à l'écoute des proches endeuillés. Sans jugement. La liberté de se confier à d'autres personnes qui savent de quoi vous parler, pour le vivre soi-même.

Comment va se dérouler la cérémonie ?

Nous accueillons les familles à partir de 14 h à l'église des Rêpes. La célébration est a-confessionnelle. Il y aura un temps de recueillement, avec la participation de musiciens. Des témoignages, prévus, rythmeront la manifestation. Si des personnes dans l'assistance veulent également s'exprimer, elles le pourront. Ces moments-là sont très émouvants. Lors de cette cérémonie, on rend hommage à notre enfant décédé. Une bougie allumée pour chaque enfant disparu et une étoile à leur nom accroché sur un grand drapeau bleu. On ne les oublie pas et on le leur dit. Tous ensemble. Parents mais aussi frères et sœurs.

« Ensemble », c'est le message défendu depuis le début par l'association (qui existe depuis



■ Paul Daubié.

Photo D. ROQUELET

plusieurs années mais qui s'est structurée en novembre dernier).

Oui, on n'a pas à cheminer seul dans cette épreuve. Nous pouvons nous aider les uns les autres en partageant notre expérience. Avec mon épouse, nous avons perdu un fils en 1975, cette cérémonie de décembre m'a apporté un grand réconfort, malgré les larmes versées. On « pleure heureux », en cultivant le souvenir de notre enfant mais aussi en regardant devant nous et en continuant à avancer.

LG

 Cérémonie en hommage aux enfants disparus, organisée par l'association Familles en deuil d'un enfant/Amis compatissants, le dimanche 11 décembre (accueil des familles à 14 h. Début de la cérémonie à 14 h 30) à l'église des Rêpes, à Vesoul (inspirée d'une initiative d'une association américaine Compassionate friends).